

## **Contenu principal:** **Qui sommes-nous - en résumé ?**

**L'association AUTISME ACADEMIE** a été créée en décembre 2021. Elle se situe à Mons-en-Barœul (59). Son existence est **due à un constat** : La difficulté pour les enfants autistes de poursuivre une scolarité au collège en milieu ordinaire.

**Le principal but** de l'association est de combiner une scolarité en milieu ordinaire avec une scolarité à domicile par un professeur certifié sur des cours spécifiques parfaitement adaptés aux troubles autistiques tout en garantissant l'intégration de l'enfant dans un tissu social ordinaire.

### ***Un contexte peu optimal :***

**L'inclusion scolaire** pour les enfants autistes fait partie des plans autismes en France depuis 2005. Mais les chiffres démontrent qu'au final seul 20% de ces enfants sont scolarisés en milieu ordinaire. Même si l'enfant autiste a été scolarisé en milieu ordinaire dès la primaire, les chiffres chutent arrivés au collège et sont quasi nuls arrivés au lycée et à l'université. Au final, la scolarité est souvent partielle voire très partielle.

**Pourquoi de tels chiffres ?** Ces difficultés proviennent de plusieurs facteurs inhérents au système actuel de l'éducation nationale mais également aux troubles autistiques.

Les personnels de l'enseignement sont encore peu formés aux techniques adaptées pour enseigner aux enfants autistes et le manque d'AESH ajoute à leurs difficultés. L'enfant arrive dans un établissement où il n'a plus de repères en termes de lieux, d'habitudes et d'entourage. Ses troubles d'anxiété et du comportement se multiplient. Tous ces éléments génèrent une souffrance pour l'enfant et une scolarité en dents de scie.

### **Les contours du projet**

Pour les parents déjà souvent épuisés par le quotidien de la gestion d'un enfant autiste, la mise en place d'une scolarité partielle et de la rémunération d'un professeur paraît insurmontable. L'association souhaite donner la possibilité à ces parents de faire ce choix sans s'inquiéter du financement, de la logistique et de l'administratif et ainsi de permettre à l'enfant de vivre une scolarité adaptée à ses difficultés.

Les deux fondateurs de l'association sont parents d'un enfant autiste sans déficience intellectuelle. L'association a été créée grâce à leur expérience personnelle. L'inclusion scolaire en milieu ordinaire a toujours été leur préoccupation. Le modèle déployé par l'association a donc été testé par les fondateurs.

**Le modèle proposé** est donc le suivant :

- Une scolarité en milieu ordinaire sur les matières où l'enfant autiste est moins en difficulté +
- Une scolarité à domicile avec un professeur qualifié (avec inscription au CNED à la carte réglementé) sur deux ou trois matières =

Un enfant qui peut poursuivre une scolarité en milieu ordinaire de façon adaptée

La prise en charge d'un enfant a démarré à la rentrée scolaire de septembre 2022. L'objectif premier est le suivi de 3 enfants (5.000 € à l'année étant nécessaire par enfant pris en charge).

**La rémunération du professeur** est payée par l'association. Elle attribue à l'enfant un professeur à raison de 5H par semaine minimum sur une année scolaire complète.

**Les enfants bénéficiaires** doivent être porteurs de troubles autistiques sans déficience intellectuelle à partir du niveau de la 6<sup>ème</sup> sur la métropole lilloise (dans un premier temps).



**Les principales actions** de l'association sont :

- Attribuer à l'enfant des heures d'enseignement à domicile par un professeur pour que le cours soit parfaitement adapté aux troubles autistiques de l'enfant.
- Conseiller et accompagner les parents dans leurs démarches de scolarité adaptée en privilégiant un maintien partiel en milieu ordinaire. Par exemple : les démarches avec l'établissement scolaire de rattachement, le CNED et l'institut médico-social où l'enfant est pris en charge
- Mobiliser et sensibiliser sur les différentes possibilités de scolarité adaptées pour permettre l'autonomie future des enfants autistes et leur permettre de trouver leur place dans le monde professionnel.
- Favoriser la sociabilisation par des sorties ludiques, culturelles et sportives adaptées à leur handicap.

**Les résultats visés du modèle de scolarité proposé par l'association**

***Pour l'enfant autiste :***

A court terme :

- Une diminution du niveau d'anxiété et des troubles du comportement
- Un meilleur apprentissage sur les matières plus littéraires
- Une adaptabilité des supports et des devoirs surveillés
- Une mise en confiance retrouvée sur sa capacité de travail
- Une socialisation maintenue en milieu ordinaire

A moyen-long terme :

- Un enfant qui trouvera sa place dans le monde professionnel et social
- Sa participation dans le tissu économique mondial

Association de loi 1901 soutenue par le Département du Nord, l'association La Vallée des Anges, la fondation Flavien un nouvel espoir et des donateurs particuliers.

## Informations pratiques

**Adresse:** 8 Ter rue d'Alsace  
59370 Mons en Barœul  
France

**Site internet:** [Site Autisme Academie](#) [1]

**Contact:**

[contact@autismeacademie.org](mailto:contact@autismeacademie.org) [2]

S'inscrire  Leave this field blank

---

**URL de la source (modifié le 27/11/2022 - 16:35):** <https://www.monsenbaroeul.fr/autisme->

**Newsletter**

M'inscrire et recevoir toute l'actualité de la Ville ! Votre email \*



academie

**Liens**

[1] <https://www.autismeacademie.org>

[2] <mailto:contact@autismeacademie.org>